№ 6.17 - Bénéficiaire des aides PAC : la notion d' « Agriculteur actif »

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Publics : Experts-comptables, commissaires aux comptes, notaires, experts fonciers, avocats spécialisé en agriculture

Durée : 2 heures de 8 h 30 à 10 h 30

Tarif par participant en distanciel :
Le tarif est de 150€ HT soit 180€ TTC.

Date :
05/04/2024 - webinaire Uneca

Description :
Depuis le 1er janvier 2023 et l'entrée en vigueur du plan stratégique national (PSN), seul l' « agriculteur actif » peut bénéficier de certaines aides de la PAC, notamment les aides directes du 1er pilier (DPB, aide redistributive, aide complémentaire JA, écorégime, paiements couplés) ainsi que certaines aides du 2nd pilier (ICHN, aides AB, MAEC, assurance récolte).
L'expert-comptable joue un rôle important auprès de son client agriculteur dans l'appréhension de ce nouveau paramètre et l'impact de toute évolution sociale ou juridique sur les aides PAC.

Objectifs :
Le webinaire a pour objectifs de :
rappeler les critères d'appréciation de l'agriculteur actif,
d'apporter des précisions et des informations complémentaires (subtilités et points de vigilance) collectées après 1 an de mise en œuvre,
et de préparer les déclarations PAC 2024.

PRÉ-INSCRIPTION

PRÉSENTATION DE LA FORMATION
Depuis le 1er janvier 2023 et l'entrée en vigueur du plan stratégique national (PSN), seul l' « agriculteur actif » peut bénéficier de certaines aides de la PAC, notamment les aides directes du 1er pilier (DPB, aide redistributive, aide complémentaire JA, écorégime, paiements couplés) ainsi que certaines aides du 2nd pilier (ICHN, aides AB, MAEC, assurance récolte).
L'expert-comptable joue un rôle important auprès de son client agriculteur dans l'appréhension de ce nouveau paramètre et l'impact de toute évolution sociale ou juridique sur les aides PAC.

Animateur : Virginie Lannuzel, Analyste et conseiller de gestion au CEGARA

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION
Evaluation :
L'animateur s'assure de la bonne compréhension des participants durant toute la durée de l'intervention.

MODALITÉS

Date de cette version : 29/04/2024

Contact
UNECA Mme Céline DUPUID-MOREUX
26 rue de Mogador
75009 Paris
contact@uneca.fr

Imprimer

Liste complète des formations

Source URL: https://formation.uneca.fr/beneficiaire-des-aides-pac-la-notion-d-agriculteur-actif